









CRA

CHU de Reims

Service de psychothérapie de l'enfant et de l'adolescent

MISSIONS DIAGNOSTIC & EVALUATION

Hôpital Robert Debré

Avenue du Général Koenig 51092 Reims cedex Tél.: 03.26.78.39.67

MISSIONS DOCUMENTATION, INFORMATION & FORMATION, ETUDES

CREAI Grand Est

Cité administrative Tirlet - 5 rue de la Charrière - Bât 3 51036 Châlons-en-Champagne cedex Tél. : 03.26.68.35.71

> E-mail: accueil@cra-champagne-ardenne.fr Site Internet: www.cra-champagne-ardenne.fr

Les unités d'enseignement maternelles pour enfants avec autisme (UEMA)

Retours d'expérience et perspectives

Mercredi 22 mai 2019,

de 8h30 à 12h

à l'Institut Régional de Formation du CHU de Reims





Les unités d'enseignement maternelles pour enfants avec autisme (UEMA) • Retours d'expérience et perspectives

22 mai 2019, à l'Institut Régional de Formation du CHU Reims



Contexte

L'inclusion scolaire des enfants et adolescents présentant un trouble du spectre de l'autisme (TSA) est un enjeu fort et une réclamation de longue date portée par les personnes avec autisme et leur famille. Dans le cadre de la Stratégie nationale pour l'autisme au sein des troubles neuro-développementaux, Sophie Cluzel, Secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées, précisait « cette stratégie résolue d'inclusion des personnes autistes doit nous permettre de manifester pleinement notre nouvelle ambition pour l'ensemble des personnes en situation de handicap. Car il ne s'agit plus de penser qu'il existe des solutions «ailleurs», dans des mondes parallèles qui protègeraient la personne, mais bien de bousculer, chacun, nos habitudes, de faire tomber les murs comme les plafonds de verre pour redonner la parole et leur propre vie aux personnes elles-mêmes, en nous appuyant sur le formidable tissu de professionnels que nous avons la chance d'avoir en France »¹. Ainsi, le troisième axe de cette stratégie est dédié aux dispositifs de scolarité inclusifs.

Déjà, le 3° plan autisme 2013/2017 inscrivait dans ses objectifs, le développement de la scolarisation en milieu ordinaire des enfants avec troubles du spectre de l'autisme. L'une des actions prévue visait à « développer un niveau «intensif précoce» pour compléter le panel et répondre aux besoins des élèves avec autisme ou autres Troubles Envahissant du Développement (TED) de 3 à 6 ans dont le dépistage fait l'objet d'une action ciblée, à partir d'unités d'enseignement implantées dans les écoles maternelles (avec l'appui des plateaux techniques de structures médico-sociales ou sanitaires qui répondent aux recommandations HAS-ANESM et permettent des interventions précoces, globales et coordonnées) »². En réponse à cet objectif, 30 Unités d'Enseignement Maternelles pour enfants avec Autisme (UEMA) pilotes ont été implantées en France. En région Grand Est, la Marne, les Vosges et l'UEMA de Strasbourg ont été les premiers départements à ouvrir une UEMA en septembre 2014.

2. Ministère des Affaires Sociales et de la Santé. Troisième plan autisme 2013-2017. p. 46.







Public concerné: Familles de personnes avec autisme, associations d'usagers, professionnels du secteur sanitaire, du secteur médico-social, de l'Education Nationale.

Comment ces structures mettent-elles en œuvre les missions inscrites à leur cahier des charges ? Comment les enfants sont-ils accompagnés dans ces unités d'accompagnement spécifiques ? Quel est leur devenir après la sortie de l'UEMA ? Quel est le rôle et la place les parents dans ce dispositif ?

Des témoignages de professionnels des UEMA, de l'Education nationale et de parents viendront alimenter les réflexions et les échanges autour de ces axes de questionnement.

Programme

8h30 à 9h30 Café d'accueil (préparé par l'ESAT du GPEAJH-51)
------------------------------	----------------------------------

9h30 à 9h45 Ouverture

Karine VIENNESSE, inspectrice de l'action sociale à la Direction de l'Autonomie de l'ARS Grand Est

Adeline COLLIN, conseillère technique ASH auprès de Mme

la Rectrice de l'Académie de Reims

9h45 à 10h30 Les UEMA en Région Grand Est. Présentation du diagnostic

CREAI / ARS 2018

Adeline SIMON, conseillère technique CREAI

10h30 à 11h15 Le suivi individuel de l'enfant au sein de l'UEMA

Témoignages de professionnels d'UEMA, de parents et

d'IEN ASH³

11h15 à 12h La préparation à la sortie de l'UEMA

Témoignages de professionnels d'UEMA, de parents et

d'IEN ASH

12h Clôture de la matinée

CRA

3. IEN ASH : Inspecteur de l'Education nationale chargés de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves en situation de handicap

Dix minutes d'échanges avec la salle seront proposées à la fin de chaque intervention

Lieu : Institut Régional de Formation - CHU de Reims - 45 rue Cognacq Jay 51100

REIMS

Coût: Gratuit - inscription obligatoire, date limite au 15 mai 2019

Merci de remplir le bulletin d'inscription ci-joint et le retourner au CREAI

^{1.} Secrétariat d'Etat chargé des personnes handicapées. Stratégie nationale 2018-2022 pour l'Autisme au sein des troubles du neuro-développement. Publication du Secrétariat d'Etat chargé des personnes handicapées Avril 2018. p. 4.